

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



# ÉCOLE DE LA MONTÉE



500 JOSEPH-DEMONTIGNY  
819-663-6000  
[DELAEMONTEE@CSSD.GOUV.QC.CA](mailto:DELAEMONTEE@CSSD.GOUV.QC.CA)



# TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE
2. MODALITÉS D'ÉLABORATION
3. MISSION, VISION ET VALEURS
4. PORTRAIT DE L'ÉCOLE
5. ENJEUX, ORIENTATION,  
OBJECTIFS, INDICATEURS ET  
CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT
6. SIGNATURE ET RÉSOLUTION DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
7. ANNEXE 1: ENCADREMENTS LÉGAUX

# MISE EN CONTEXTE

LE PROJET ÉDUCATIF EST UN OUTIL STRATÉGIQUE PERMETTANT DE DÉFINIR ET DE FAIRE CONNAÎTRE, À LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, LES ORIENTATIONS, LES PRIORITÉS D'ACTION ET LES RÉSULTATS ATTENDUS POUR ASSURER LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉDUCATIVE DE TOUS LES ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES.

ÉLABORÉ AVEC EN TOILE DE FOND LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2023-2027 DU CSSD, LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE DE LA MONTÉE EST ANCÉ DANS LA RÉALITÉ QUI LUI EST PROPRE. IL REFLETTÉ LES CARACTÉRISTIQUES ET LES BESOINS DES ÉLÈVES QUI LA FRÉQUENTENT ET RÉPOND AUX ATTENTES FORMULÉES PAR LE MILIEU AU REGARD DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES. RÉSULTANT D'UN CONSENSUS, IL A ÉTÉ ÉLABORÉ ET MIS EN ŒUVRE EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE QUI GRAVITE AUTOUR DES ÉLÈVES : LES PARENTS, LE PERSONNEL ENSEIGNANT, LES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT ET LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ ET DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE.

S'APPUYANT SUR DES PILIERS TELS QUE LA COLLABORATION, LA COHÉRENCE DES INTERVENTIONS AINSI QUE LE SOUTIEN À L'ENSEIGNANT EN SALLE DE CLASSE, L'ÉCOLE DE LA MONTÉE MISE SUR LES COMPÉTENCES DE SON PERSONNEL, LES FORCES DE SES RÉSEAUX ET DE SES PARTENAIRES AINSI QUE LA RECHERCHE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE POUR LA MISE EN ŒUVRE ET L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027.



# MODALITÉ D'ÉLABORATION

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023, L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE DE L'ÉCOLE DE LA MONTÉE A ÉTÉ CONSULTÉ CONCERNANT LA MISSION, LA VISION, LES VALEURS ET L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT.

AUX FINS DE L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT, DIVERSES CONSULTATIONS ONT ÉTÉ MENÉES AUPRÈS DE TOUS LES ACTEURS INTÉRESSÉS PAR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES. AINSI, À PARTIR DES DONNÉES RECUEILLIES, LES FACTEURS JUGÉS SIGNIFICATIFS AU REGARD DES BESOINS, DES ATTENTES ET DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURS DU MILIEU ONT ÉTÉ EXPOSÉS SOUS LA FORME DE FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITÉS. L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT QUI A PERMIS DE RECONNAÎTRE TANT LES FORCES QUE LES ZONES DE VULNÉRABILITÉ A SITUÉ L'ÉTABLISSEMENT PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS, AUX OBJECTIFS ET AUX CIBLES PAR LE MINISTRE EN VERTU DE L'ARTICLE 459.2 DE LA LIP.

C'EST AINSI QUE LA DÉTERMINATION DES ENJEUX, DES ORIENTATIONS, DES OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES ONT REPOSÉ SUR L'ANALYSE DE SES ENVIRONNEMENTS EXTERNE ET INTERNE. SERVANT À STRUCTURER LES ORIENTATIONS, LES ENJEUX ONT ÉTÉ DÉTERMINÉS À PARTIR DE CEUX DU PEVR DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS ET DU PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. AFFIRMANT LES INTENTIONS QUI PERMETTRONT DE RÉALISER LA MISSION, LES ORIENTATIONS, QUANT À ELLES, ONT MENÉ À LA RÉDACTION D'OBJECTIFS QUI CONSTITUENT DES ENGAGEMENTS PRIORITAIRES FACE À DES VULNÉRABILITÉS IDENTIFIÉES LORS DE L'ANALYSE. ENFIN, AFIN D'ÊTRE EN MESURE D'ÉVALUER LE PROGRÈS ACCOMPLI EN VUE DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF QUI EST REPRÉSENTÉ PAR UNE CIBLE À ATTEINDRE (RÉSULTAT VISÉ), DES INDICATEURS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS.

# MISSION, VISION ET VALEURS

## La réussite pour tous !

### Une mission claire et précise

Afin que ce projet éducatif soit pertinent et efficace, il doit reposer sur des assises solides que constituent la mission, son énoncé de vision et ses valeurs organisationnelles.

L'école a pour mission, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. **À l'école de la Montée**, nous souhaitons **que chaque élève fasse briller son étoile**, en actualisant le plein potentiel de chacun !

### Une vision commune

Cette mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de **l'école de la Montée**. Nous souhaitons offrir un milieu de vie stimulant qui favorise le développement global des élèves. Les élèves sont amenés à vivre différentes activités en orientation scolaire afin de leur permettre de structurer leur identité et découvrir leur potentiel et leurs intérêts, et ce, de leur rentrée scolaire jusqu'à la fin de leur troisième cycle.

L'expression qui dit « *un esprit sain dans un corps sain* » prend tout son sens puisqu'à l'école de la Montée, avec trois heures d'éducation physique par semaine, nous faisons la promotion du développement de saines habitudes de vie dans un environnement sain et sécuritaire. Aussi, de nombreuses activités scolaires et parascolaires à saveurs culturelles, sociales et sportives sont proposées aux élèves de tous les niveaux.

De plus, par leur implication dans différents comités ou projets, les élèves sont des acteurs importants de la vie étudiante. Ils contribuent au développement du sentiment d'appartenance à leur milieu ainsi qu'au maintien du climat sain et sécuritaire.

### Valeurs partagées

BIENVEILLANCE

ENTRAIDE

COLLABORATION

# PORTRAIT DE L'ÉCOLE

**L'école de la Montée** fait partie du Centre de services scolaire des Draveurs. Elle accueille une clientèle d'environ 350 élèves et compte plus d'une quarantaine de membres du personnel. Nous offrons des services d'enseignement préscolaire, primaire. **L'école de la Montée** est située au cœur même de la ville de Gatineau. L'établissement est situé à proximité d'un parc et de différentes infrastructures de la ville. Les élèves ainsi que les membres du personnel profitent quotidiennement de cette richesse.

Notre clientèle est issue de tous les milieux socio-économiques. Nous accueillons de plus en plus d'élèves issus de l'immigration qui présentent des besoins en francisation. Selon les critères du MEES, l'école de la Montée reçoit un indice 7 de défavorisation (IMSE). Plus de la moitié des élèves fréquentent le service de garde de l'école, la moitié des élèves sont transportés par autobus et le tiers fréquentent le service de dîneurs.

Le personnel de l'école se démarque par son engagement, son professionnalisme, son efficacité et son dévouement. Le travail d'équipe ainsi que le partage de connaissances font la force de l'équipe. Le développement professionnel de chacun s'effectue dans un esprit de collaboration et d'ouverture.

Tout comme le Centre de Services scolaire, nous nous définissons comme une organisation apprenante. En ce sens, des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) encouragent le partage des savoirs et la construction collective d'un bagage d'expertises pour l'amélioration de la réussite des élèves.

Nous sommes une école ouverte sur la communauté, et où les parents sont des partenaires actifs et engagés. Les parents offrent un soutien aux activités de l'école, principalement par le biais de l'organisme de participation des parents (O.P.P.). L'équipe-école peut également compter sur l'appui des membres du conseil d'établissement pour mener à bien sa mission éducative. De plus, nous souhaitons que les parents demeurent présents et disponibles quand on fait appel à eux pour divers projets.

# ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

## Enjeu : La réussite éducative de tous les élèves

Lors de l'analyse de notre milieu, nous avons constaté que notre défi quant à la réussite éducative de nos élèves se situait au niveau des résultats aux évaluations du ministère en lecture de 4<sup>e</sup> année.

## Orientation : Augmenter les compétences en lecture

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve unique de lecture, en langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire.	En 2023, le taux de réussite à l'épreuve unique de lecture est de 76% en langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire.	Atteindre un taux de réussite à l'épreuve unique de lecture de 85%, d'ici 2027.

# ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

## Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Lors de l'analyse de nos sondages concernant le bien-être de nos élèves, le défi qui est ressorti concerne l'augmentation des gestes de violence et des conflits dans les moments moins structurés.

Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire

### Objectif

### Indicateur

### Cible

Diminuer le nombre d'événements de violence et de conflits.

Comptabiliser le nombre d'événements de violence et de conflits en 2023-2024.

D'ici 2027, réduire de 10% les événements de violence et de conflits.

# ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

## Enjeu : L'implantation d'une culture du numérique

Les technologies étant de plus en plus présentes dans nos écoles, il est important d'aider le ministère de l'éducation à travailler cet enjeu.

Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves

Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'activités numériques en salle de classe avec les élèves.	Nombre d'activités numériques vécues en 2023-2024.	Ajout d'une activité numérique par année, par classe, d'ici 2027.

# SIGNATURE ET RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par madame Marie-Pier Régimbald, membre du conseil d'établissement, que le projet éducatif 2023-2027 de l'école de la Montée soit adopté. Adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement de l'école de la Montée à leur séance du 3 avril 2024 à laquelle il y avait quorum. Résolution numéro CÉ-23-24-28

# ANNEXE 1 : ENCADREMENTS LÉGAUX

LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (L.R.Q. C. 1-13.3) PRÉCISE QUE LE PROJET ÉDUCATIF D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DOIT REMPLIR LES CONDITIONS QUI SUIVENT :

- PRÉSENTER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS (LIP, ARTICLES 37 ET 97.1) :
  - LA DESCRIPTION DU CONTEXTE DANS LEQUEL L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ÉVOLUE ET LES PRINCIPAUX ENJEUX AUXQUELS IL DOIT FAIRE FACE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET, DANS LE CAS D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE, D'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET LES BESOINS RÉGIONAUX OU NATIONAUX DE MAIN-D'ŒUVRE ;
  - LES ORIENTATIONS PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ET LES OBJECTIFS RETENUS POUR AMÉLIORER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ;
  - LES CIBLES QUI DOIVENT ÊTRE ATTEINTES AU TERME DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LE PROJET ÉDUCATIF ;
  - LES INDICATEURS UTILISÉS POUR MESURER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET DES CIBLES ;
  - LA PÉRIODICITÉ DE L'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF, DÉTERMINÉE EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ;
- RESPECTER LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE RELIGION DES ÉLÈVES, DES PARENTS ET DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE (LIP, ARTICLE 37)4;
- COUVRIR UNE PÉRIODE QUI S'HARMONISE AVEC CELLE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET CELLE DU PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE (LIP, ARTICLES 37.1, 97.2 ET 209.1) ;
- RESPECTER, LE CAS ÉCHÉANT, LES MODALITÉS ÉTABLIES PAR LE MINISTRE EN CE QUI A TRAIT À LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET LE MINISTÈRE (LIP, ARTICLE 459.3) ;
- ASSURER UNE COHÉRENCE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE (LIP, ARTICLES 37 ET 97.1).